

Image not found or type unknown



Divorce avec separation de biens

Par **sersop_old**, le **06/11/2007** à **14:00**

Bonjour je dois divorcer dans les jours à venir, et nous avons en commun une maison construite sur un terrain appartenant à mon épouse, cette derniere veut garder la maison. Quelles sont mes droits sur l'estimation de la maison et quelle part puis je en tirer: sachant que nous sommes mariés sous contrat avec séparation de biens. Nous n'avons payé que 3 ans de crédit à ce jour.
Puis je reclamer la moitié de la plus value après estimation ou n'ai je droit qu'à la moitié de ce que nous avons payé ?